Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 3 (1865)
Heft: 16

Artikel: Une fête suisse à Paris
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-178029

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Troisième Année. — N° 16 LE Samedi 18 Mars 1865.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis

LITTÉRATURE NATIONALE — AGRICULTURE — INDUSTRIE

PRIX DE L'ABONNEMENT (*franc de port*) :
Un an, 4 fr. — Six mois, 2 fr. — Trois mois, 1 fr.
Tarif pour les annonces : 15 centimes la ligne ou son espace.

On peut **s'abonner** aux Bureaux des Postes; — au Cabinet de lecture place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur Vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Une fête suisse à Paris.

Partout où se trouvent un certain nombre de Suisses sur le sol étranger, on les voit se réunir soit pour forme une société de bienfaisance, soit pour fonder une de ces sociétés de tir qu'ils ont vu fonctionner sur le sol de la mère-patrie.

Paris compte deux sociétés suisses, également utiles et qui méritent également l'attention de leurs compatriotes. La société suisse de secours mutuels et la société helvétique de bienfaisance. La première, qui compte plus de 400 membres, reçoit de ceux-ci un versement mensuel de 2 fr., avec lesquels elle leur assure, en cas de maladie, un secours journalier de 2 fr., plus les dépenses du médecin et de la pharmacie.

La seconde, qui compte un pareil nombre de sociétaires, se propose de venir en aide à toutes les familles suisses qui se trouvent dans le besoin. Combien qui sont venus à Paris pour y faire fortune et qui n'y ont récolté que la misère? A ceux qui veulent rentrer dans leur patrie et qui n'ont pu recueillir l'argent nécessaire au voyage, la société fournit le moyen de revoir le village natal. A d'autres, qu'une longue absence du pays a rendue presque étrangers à leur lieu d'origine, où ils ne retrouveraient qu'une génération nouvelle qui leur est inconnue, la société se propose de leur fournir le moyen de passer leur vieillesse à l'abri de la misère et dans la ville où ils ont travaillé, où s'est écoulée la plus grande partie de leur existence.

Samedi dernier, 11 mars, la Société helvétique avait, au grand hôtel du Louvre, un banquet annuel. C'était plaisir de voir réunis là plus de 300 convives, qui venaient resserrer les liens de fraternité et d'amour de la patrie, qui n'abandonnent jamais le Suisse, partout il se trouve. Et cette année, la réunion présentait un intérêt tout particulier. La société avait à fêter le 50e anniversaire de la fondation de la première société suisse de bienfaisance à l'étranger, celle établie à St-Pétersbourg en 1815. Pendant ce demi-siècle, il s'est formé 53 sociétés du même genre dans l'Ancien et dans le Nouveau-Monde, qui ont contribué à adoucir bien des peines et qui auraient voulu, toutes, pouvoir accroître la somme de leurs bienfaits. La colonie suisse à Paris avait encore cette année à se réjouir du succès de l'œuvre philanthropique qu'elle avait entreprise en 1864, dans une réunion analogue, nous voulons parler de l'Asile des Vieillards. Une souscription, qui a produit jusqu'ici 154,000 fr., a permis de réaliser cette belle idée : les terrains sont appropriés à leur nouvelle destination, les fondations sortent de terre, et, avant la fin de la saison, l'asile pourra accueillir ses pensionnaires. Mais alors le produit de la souscription sera épuisé, et il faut songer aux moyens de nourrir ces vieillards, à qui on aura donné un toit. La colonie a fait beaucoup jusqu'ici et elle ose compter sur l'appui de tous ses Confédérés en Suisse pour l'aider à constituer le capital de 140,000 fr. qui sera nécessaire pour la marche de l'établissement. Nous rappelons à cette occasion qu'une souscription est ouverte chez MM. Carrard et Ce, banquiers à Lausanne, et nous ne doutons pas qu'un grand nombre de personnes accueille avec sympathie l'appel que fait aujourd'hui la Société helvétique.

N'oublions pas de dire que les deux sociétés suisses de Paris se sont dépouillées d'une partie de leur capital pour la réussite de cette entreprise nationale.

Revenons un peu au banquet qui était égayé par la musique d'un puissant orchestre et par les chœurs si bien chantés par la Société de l'Harmonie suisse. Après un toast à la Confédération, porté par M. Hentsch, président de la société, M. Kern a porté le toast à la France et à l'empereur. Il a fait ressortir la bienveillante hospitalité que la France sait accorder à tous les étrangers sans distinction d'opinions, de cultes, de nationalités; il a montré les liens plus nombreux qui vont s'établir entre la Suisse et la France à la suite du traité de commerce, relations toutes pacifiques, et qui, en se généralisant entre les différents Etats de l'Europe, travaillent insensiblement à rendre de moins en moins nécessaires tous ces engins de destruction que les peuples accumulent dans leurs arsenaux, comme s'ils étaient toujours près de s'entre-détruire.

M. Perdonnet, avec cette verve dont il a le secret, a porté un toast à l'instruction, ce puissant levier de

civilisation, auquel la Suisse et l'Allemagne ont fait une si large part et qui forme aujourd'hui l'une des principales préoccupations de la France.

Citons encore, au milieu de plusieurs autres, un toast chaleureux porté par un de nos jeunes compatriotes, M. Jules Guex, aux sociétés de bienfaisance à l'étranger.

Deux observations pour finir ; les Suisses sont beaucoup plus rangés à Paris que dans leur pays ; au lieu de composer leur banquet de deux ou trois actes où la gaîté est poussée jusqu'à ses dernières limites, il n'y a ici qu'un seul acte, le premier bien entendu, le sérieux, et qui se termine avant minuit.

Ensuite, au lieu de laisser à chacun le droit de parler à son aise, au risque de ne pas se faire applaudir, on règle à l'avance toasts et orateurs ; chaque convive reçoit au commencement de la soirée le programme complet de celle-ci ; il n'y a ainsi à craindre aucune de ces surprises qui pourraient avoir une fâcheuse influence sur la digestion. Nous comprenons qu'à Paris il y ait prudence à se mettre en garde contre certaines intempérances de langage qui pourraient avoir leurs inconvénients.

Malgré cela, la fête était suisse, bien suisse, et chacun en gardera le plus agréable souvenir.

***

Les partis.

— Ah ! pas de politique dans le *Conteur !* t'écries-tu déjà, ami lecteur. — Ne crains rien, je serai sage, et je ne te demande qu'un peu d'indulgence.

Lorsque j'ai lu quelques-uns de nos journaux politiques d'opinions diverses et que je réfléchis ensuite sur ma lecture, je m'aperçois bientôt que je n'en sais guère plus qu'auparavant, et j'en ris tout mon soûl. En effet, les uns disent toujours : Amen ! et les autres crient toujours : haro !

Les uns font du souverain l'idole de leur cœur, les autres l'objet de leur haine. Aussi, sais-tu ce que je fais pour avoir quelque chose qui ressemble un peu à la vérité ? Je prends une moyenne de leurs appréciations.

Les partis !.. Mais qu'est-ce donc qu'un parti en politique ?... C'est..... Ma foi, je n'en sais rien... Je dirai, peut-être, que c'est le plus souvent un habit dont s'affublent l'intérêt, l'ambition ou la déception pour se donner un air respectable. Peut-être encore est-ce une affaire de mode ?...

Tous les partis veulent le bien du peuple, personne n'en doute ; mais, en attendant, ils ne font que semer la discorde parmi les citoyens ; c'est là leur conséquence inévitable.

J'aimerais que tous prissent pour devise : « La justice pour tous ! » c'est-à-dire que, à part quelques divergences d'opinions que l'on discuterait *amicalement*, chaque parti reconnût ce qu'il peut y avoir de bon dans les partis opposés, dans le gouvernement issu de ces derniers ; qu'ils vissent dans les gouvernants des citoyens seulement et non des partisans d'un autre système qu'il faut s'efforcer de renverser.

Je voudrais que tous les partis se tendissent la main pour procurer le bien public en donnant leur appui à ce qu'il y a de beau, de bien et de moral de quelque source qu'il sorte, en faisant abstraction des individus comme parti, mettant ainsi en pratique ce grand principe : les hommes sont tous frères. Les journaux, leurs organes, répandraient parmi les masses les idées de fraternité et d'union et non les dissensions et les haines, précurseurs des guerres civiles.

Je désirerais, en un mot, que les partis ne prissent pas pour devise ces mots : « Hors de nous, point de salut ! »

Voilà, ami lecteur ! Tu diras que c'est une utopie. J'en conviens, mais avoue qu'il serait bien bon qu'elle n'en fût pas une.

Tu vas rire encore. Je me plais à rêver un temps où, après avoir déposé leurs haines et leurs passions sur l'autel de la patrie, le *Journal de Genève* et la *Nation Suisse*, la *Patrie* et *l'Eclaireur*, le *Nouvelliste* et la *Semaine*, la *Griffe* et ses ongles, les organes de tous les partis, enfin, conduits par la vénérable *Gazette de Lausanne*, le *Conteur Vaudois* fermant modestement la marche, tous, couronnés de fleurs et la face rayonnante, iront faire vœux de s'unir pour la propagation du bien, de la concorde parmi les enfants de la commune patrie. Ils prendront tous la même devise et se jureront une amitié durable en se donnant une accolade fraternelle !... Le mot de *parti* aura vécu : il n'y aura plus que des citoyens bien pensants.

— C'est une utopie bien plus grande encore, n'est-ce pas ? Certes oui ! malheureusement ; tant que l'homme sera ce qu'il est, les partis existeront, car chacun a son dada, et la politique en fournit tant, que bien souvent on en prend un sans s'en apercevoir : c'est mon cas, ami lecteur !... Là-dessus, je te quitte persuadé que je ne saurais t'avoir blessé par ma franchise.

A. C.-R.

Mon petit journal.

A propos, à quoi en est la Compagnie de l'ouest avec son emprunt ? — Je n'en sais rien ; la *Gazette* n'en parle-t-elle pas ? — Je l'ignore, je ne la lis jamais. — Et la *Patrie ?* — Pas davantage. — Vous lisez alors le *Nouvelliste ?*... — Non. — L'*Eclaireur ?* — Non. — Le *Message ?* — Non, non, mille fois non ; vous m'ennuyez avec vos journaux : tenez, si vous voulez absolument le savoir,... je ne lis au monde que la *Feuille des avis officiels*. — Pas possible ! — Et, ne vous en déplaise, je vous dirai même que, selon moi, c'est le seul journal intéressant. Quelle variété dans